

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 22 mars 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 23 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Eugène CASELLI - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Bernard MOREL - Jérôme ORGEAS - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Christophe MASSE - Vincent BURRONI représenté par Antoine ROUZAUD - Samia GHALI représentée par Alexandre BIZAILLON - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sabine BERNASCONI - Patrick BORE - Gérard CHENOZ - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Michel ILLAC - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - André MOLINO - Renaud MUSELIER - Philippe SAN MARCO - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 009-030/13/BC

■ Approbation d'une convention relative à la promotion économique des actions de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur le site "Busiboost.fr".

DPEATSV 13/9420/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Créée en mai 2009, à l'initiative de l'UPE13, des grandes branches professionnelles, de l'UPR Paca et de partenaires Fondateurs tels que la Fédération du Bâtiment et Travaux Publics (FBTP13), l'Union des Industries Chimiques (UIC), la Fédération Régionale des Industries Agro-alimentaires (FRIAA PACA), l'association Provence Meeting a pour objet de favoriser la mise en relation des managers locaux et le développement de leur réseau d'affaires. A cet effet, elle développe et anime le site « busiboost.fr » pour le compte des acteurs économiques locaux : associations d'entrepreneurs, pôles d'activités, syndicats professionnels et l'ensemble des entreprises en activité sur le territoire (85.000 entreprises).

Plateforme de business et de réseau, busiboost.fr regroupe les 85.000 sociétés du territoire et leurs managers dans son annuaire ainsi qu'une information ciblée sur les 2 000 manifestations et rencontres annuelles locales. Ouvert à l'ensemble des managers du territoire, busiboost.fr permet à chacun de

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 26 mars 2013

développer son réseau professionnel, de créer une vitrine commerciale et d'accéder aux opportunités business en cours.

De plus, le site favorise le développement des relations d'affaires des entreprises et des institutions du département des Bouches du Rhône, notamment au travers d'une plateforme business. Premier agenda économique local avec plus de 2 000 événements économiques recensés chaque année, le site assure le rayonnement des différents organismes auprès des acteurs économiques du territoire et permet aux entreprises de se rencontrer en mutualisant leurs compétences.

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en place sur son territoire des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation.

En plus de la présence dans des salons professionnels et économiques, Marseille Provence Métropole développe une stratégie de promotion valorisant l'attractivité du territoire par la production de plaquettes, un plan média, la présence dans les salons professionnels, l'accueil d'investisseurs, afin d'entretenir des relations fortes avec l'ensemble des acteurs et décideurs économiques.

Conformément à sa stratégie de développement économique et à son plan d'action pour la promotion de son territoire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole va pouvoir disposer d'un nouvel outil de fidélisation et de valorisation de son action économique permettant de favoriser le déploiement et l'installation d'entreprises sur le territoire.

Consciente de la place importante qu'occupent les outils de communication numériques, la Communauté urbaine s'associera au site busiboost.fr pour favoriser le développement de ses relations avec les entreprises des Bouches-du-Rhône par le biais d'une plateforme business.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004/318/08 CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Président et au Bureau.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- la nécessité d'assurer le rayonnement de la Communauté urbaine auprès des acteurs économiques pour favoriser le développement économique du territoire,
- l'importance des retombées du site busiboost.fr pour valoriser les actions, les compétences et les initiatives économiques de MPM sur l'ensemble du territoire

Après en avoir délibéré :

Décide

Signé le 22 Mars 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 26 mars 2013

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et Provence Meeting relative à l'adhésion de Marseille Provence Métropole au site busiboost.fr en qualité de « Partenaire Premium ».

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI